

RHÔNE-ALPES

Emploi

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 186 - janvier 2013

Le choc économique survenu au début de l'année 2008 n'a pas épargné la région Rhône-Alpes. En revanche, l'embellie du 2^e trimestre 2009 lui profite largement. Parmi les grandes régions, c'est en Rhône-Alpes que la hausse de l'emploi est la plus forte. Cette situation diffère du schéma national, où les régions qui repartent le mieux sont les moins industrielles. En Rhône-Alpes, ce sont en effet les territoires les plus affectés qui connaissent la sortie de récession la plus nette, dans l'Ain et la Haute-Savoie notamment. L'ampleur de la reprise ne permet toutefois pas de recouvrer les niveaux d'emploi d'avant-crise, le taux de chômage restant de deux points plus élevé. La fin de l'année 2011 annonce une nouvelle dégradation de la situation économique.

Jacques Bellidenty
Mustapha Touahir

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

La crise en Rhône-Alpes : une histoire en trois épisodes

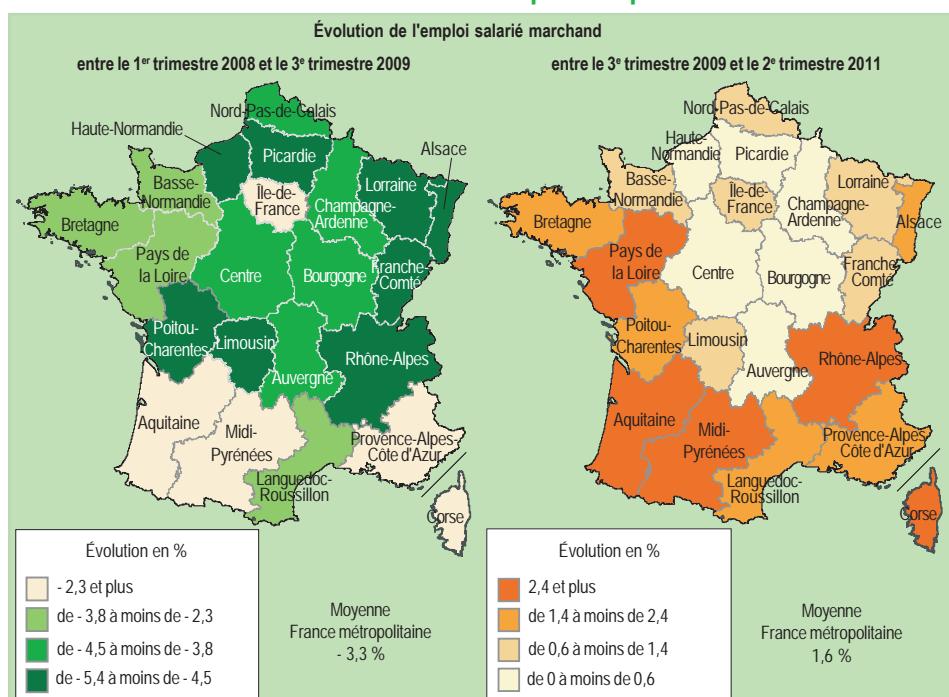
La crise qui a frappé l'économie mondiale est ressentie en France dès le début de l'année 2008. La baisse de l'activité est alors spectaculaire : à compter du 2^e trimestre, le Produit Intérieur Brut (PIB) enregistre cinq baisses trimestrielles consécutives. Le pays est touché par une récession profonde ; les destructions d'emplois marchands, importantes et ininterrompues, s'élèvent à plus de 500 000. L'industrie est lourdement touchée. Alors que la France subissait des pertes régulières dans ce secteur depuis le début des années 2000, la crise a fortement accéléré la tendance. Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 3^e trimestre 2009, plus de 200 000 emplois sont ainsi détruits. L'évolution de l'intérim pendant cette période de crise confirme le constat. En effet, dans ce secteur, auquel l'industrie recourt fréquemment

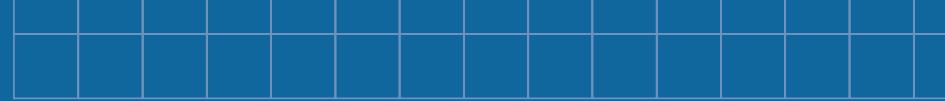
pour s'ajuster aux tendances conjoncturelles, les pertes sont particulièrement nombreuses : 238 000 emplois sont supprimés en France métropolitaine, soit une baisse de - 35 %, entre les 1^{ers} trimestres 2008 et 2009.

Dans ce contexte, ce sont globalement les régions les plus industrielles qui ont le plus souffert. Dans le Nord-Est de la France, notamment en Lorraine et en Franche-Comté, la baisse de l'emploi est très importante. Elle est beaucoup plus modérée dans les régions du sud (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) ainsi qu'en Île-de-France qui sont davantage tournées vers l'économie présente.

Si la chute de l'activité économique a été brutale en 2008, la reprise est plus progressive. Elle intervient au cours de l'année 2009, avec, dès

Rhône-Alpes, une région atypique : fortement touchée par la crise mais fortement concernée par la reprise





Le secteur industriel est le plus touché

La sortie de crise accroît les disparités entre régions

En Rhône-Alpes, une baisse de l'emploi plus forte pendant la crise, une hausse plus marquée en sortie de crise

le 2^e trimestre, une augmentation de l'emploi dans l'intérim. Les autres secteurs retrouvent leur rythme d'avant-crise également en 2009, un trimestre, voire deux trimestres plus tard. La sortie de crise survient au même moment pour l'ensemble des régions, mais l'amplitude des phénomènes observés n'est pas la même : les régions les plus industrielles très concernées par la crise, le sont moins par la reprise. L'augmentation de l'emploi est, par exemple, soutenue dans les régions du littoral mais elle s'avère timide dans le Nord-est. Il semble donc que la crise ait accentué les disparités entre les différentes régions françaises.

La région Rhône-Alpes occupe une place tout à fait atypique. En tant que région industrielle, elle n'a pas été épargnée par la baisse de l'activité. À titre d'exemple, entre 2008 et 2009, la baisse du PIB régional est de - 3,5 % contre - 2,6 % pour la France métropolitaine. En Rhône-Alpes, comme ailleurs, ce sont l'intérim et l'industrie qui ont été le plus sévèrement touchés. Pendant la crise, les entreprises rhônalpines se sont en effet massivement séparées de leurs intérimaires, dans des proportions plus importantes qu'au niveau métropolitain (- 40,3 % contre - 35 %). Le constat est similaire pour l'industrie : la crise a accéléré la baisse de l'emploi dans ce secteur, à l'œuvre depuis les années 2000, plus fortement en Rhône-Alpes qu'en moyenne nationale. Enfin, le recours au chômage partiel a été particulièrement intensif : 14,3 millions d'heures consommées en 2009, soit près de 17 % du total national.

À l'inverse des autres régions industrielles, Rhône-Alpes a toutefois largement bénéficié de l'amélioration du contexte économique. Entre les 2^e trimestres 2009 et 2011, l'emploi augmente de 2,7 %. Après la Corse, c'est, proportionnellement, la hausse la plus importante à l'échelle des régions françaises.

Les pertes d'emplois sont donc en partie compensées, même si l'on ne retrouve pas la situation du 1^{er} trimestre 2008 : lors de la reprise, le stock d'emplois salariés marchands dans la région culmine à 98,5 % du niveau d'avant-crise. Pour la France métropolitaine, cette part est légèrement inférieure.

Les emplois créés ne correspondent pas, en nombre, à ceux détruits ; ils diffèrent également en termes de profils. En effet, la sortie de crise diverge selon les secteurs.

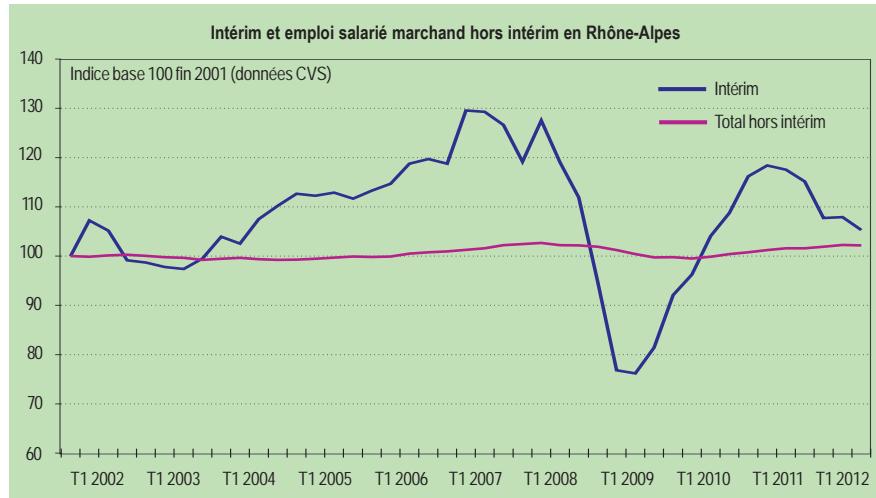
Pour l'intérim, qui avait connu les plus grosses pertes, la progression est certes plus importante qu'au niveau national (en ce sens, les secteurs comme l'industrie, qui ont recours à l'intérim, se caractérisent en Rhône-Alpes par une plus grande résilience). Mais celle-ci demeure insuffisante : au plus fort de la reprise, l'emploi intérimaire atteint 92,8 % du niveau d'avant-crise (74 300 postes contre 80 100 au 1^{er} trimestre 2008).

Pour le secteur industriel, la sortie de récession ne s'accompagne pas d'un regain, mais plutôt d'une stabilisation du niveau de l'emploi. Le nombre de postes, après avoir chuté de 460 000 à 425 000 entre le début de l'année 2008 et la fin de l'année 2009, se maintient ensuite aux alentours de 420 000. L'industrie ne parvient globalement pas à recréer les emplois supprimés. Si la crise est conjoncturelle, elle se conjugue aussi à une désindustrialisation de plus long terme. Ce constat est valable aussi bien pour Rhône-Alpes que pour la France métropolitaine.

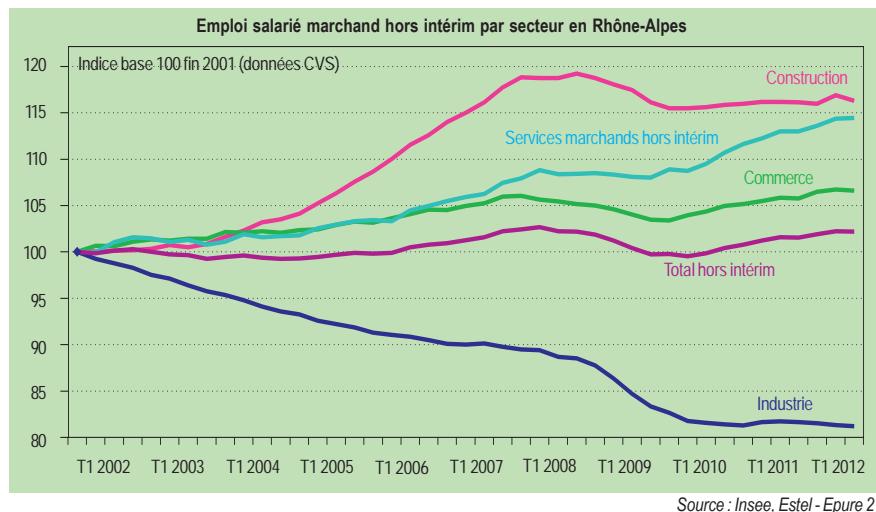
Dans la région, la fin de l'hémorragie industrielle concerne l'ensemble des sous-secteurs. C'est notamment le cas de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, de la fabrication de machines et de matériels de transports. Dans le sous-secteur du raffinage et de la cokéfaction, on observe même une augmentation de l'emploi, légère, à la fin de l'année 2010.

Finalement, ce sont les autres domaines de l'économie qui regagnent des emplois ; pas tant le secteur de la construction (celui-ci peine à retrouver le dynamisme qui était le sien avant 2007), mais plutôt le commerce et les services marchands (hors intérim). Ces derniers secteurs regroupent à eux deux 68 % des emplois salariés en Rhône-Alpes. Pour eux, non seulement les baisses d'effectifs ont été limitées pendant la crise, mais en plus, en sortie de récession, les créations de postes enregistrées sont importantes (70 000 emplois supplémentaires entre le point bas de la crise et le 2^e trimestre 2011). Le commerce et le tertiaire marchand parviennent ainsi à obtenir des niveaux d'emplois supérieurs à ceux d'avant-crise. Cette situation est particulière à la région Rhône-Alpes puisque au niveau

L'intérim, variable d'ajustement en temps de crise



Seuls le commerce et le tertiaire marchand repartent à la hausse



Le commerce et les services marchands repartent à la hausse

Un retour à la normale, enfin presque...

national, le secteur du commerce ne connaît pas une telle embellie.

A sein du tertiaire marchand, la hausse de l'emploi est particulièrement marquée pour l'hébergement et la restauration, pour les activités scientifiques et techniques ainsi que pour les services administratifs et de soutien. Ces sous-secteurs, qui ont connu la plus forte hausse de l'emploi, notamment à partir du 2^e trimestre 2010, représentent une part importante de l'économie régionale (50 % des services marchands). Avec l'intérim, ils contribuent au redémarrage de l'activité rhônalpine.

La reprise en Rhône-Alpes s'observe également au travers de l'évolution du taux de chômage. Celui-ci, en forte hausse pendant la crise, atteignait 8,9 % de la population active, contre 6,1 % début 2008. Même s'il demeure inférieur au niveau national (9,6 %), il augmente de manière plus importante. La hausse du chômage a duré jusqu'au 4^e trimestre 2009, se poursuivant alors même que les destructions d'emplois s'estompaient : le retour de l'activité a été progressif, et dans un premier temps, les postes créés n'étaient pas suffisamment nombreux pour absorber la croissance de la population active, en particulier l'arrivée continue de nouvelles personnes sur le marché du travail. Le chômage recule ensuite jusqu'au 2^e trimestre de l'année 2011, mais, avec un taux égal à 8 %, il reste éloigné de son niveau d'avant-crise.

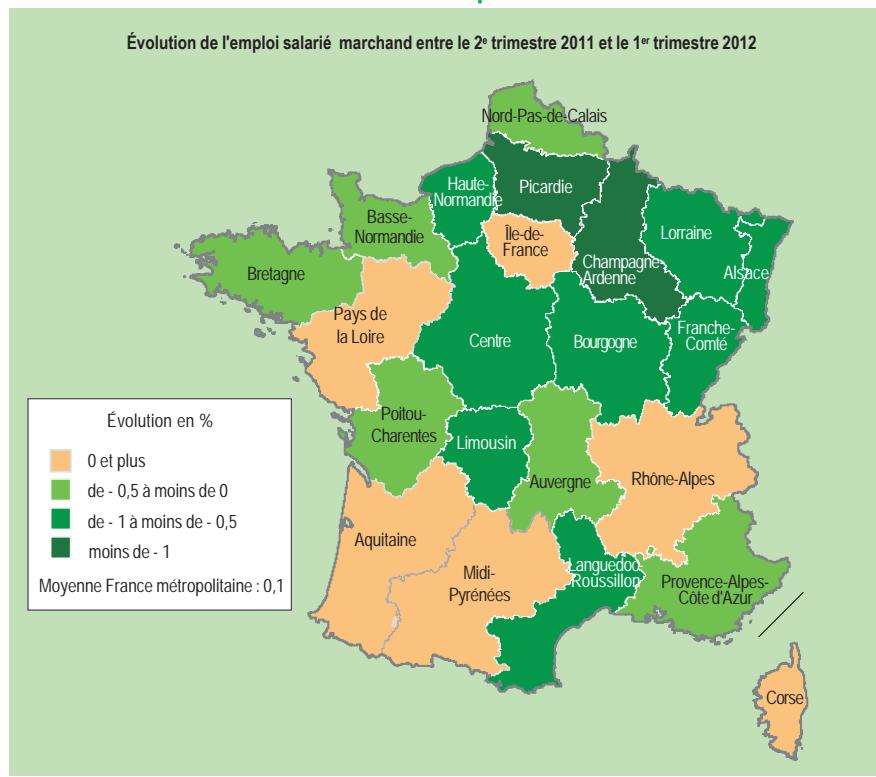
La sortie de récession a permis la création d'emplois nouveaux, certainement différents de ceux qui avaient été détruits, occasionnant des modifications sociales importantes. L'épisode de crise a, par exemple, davantage affecté les actifs les plus âgés. Début 2012, la part des demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans s'élève à 20,1 % ; elle n'était que de 16,1 % début 2008. Une telle évolution est plus prononcée en Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine et ne saurait donc s'expliquer par le seul vieillissement de la population active. Dans un contexte de profondes mutations économiques et industrielles, les séniors apparaissent particulièrement vulnérables.

La répartition des chômeurs selon le genre est quant à elle redevenue ce qu'elle était avant la crise. Au plus fort de celle-ci, la proportion des chômeurs masculins atteignait 54 % ; elle est, fin 2011, de nouveau aux alentours des 50 %. En France, le déséquilibre au détriment des hommes est, à cette date, toujours perceptible.

En Rhône-Alpes, l'Ain et la Haute-Savoie ont été les territoires les plus touchés par la crise, avec une perte de près de 7 % de l'emploi salarié entre le début de la récession et le 3^e trimestre 2009. Pour ces deux départements, la présence de sous-secteurs industriels très dépendants de la conjoncture économique était l'une des raisons de la chute. En sortie de crise, ces deux départements réagissent mieux que les autres (+ 5 500 postes pour l'Ain et + 6 000 pour la Haute-Savoie entre le 3^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2011). Avec des pertes limitées dans l'industrie et une hausse importante dans les services marchands hors intérim (+ 7,4 % et + 4,6 %), ils font partie des territoires ayant créé le plus d'emplois en France lors de l'après-crise.

À l'échelle des zones d'emploi, le constat est le même. Principales victimes de la récession, les

La nouvelle dégradation économique affecte moins la région Rhône-Alpes



À compter du 2^e trimestre 2011, le contexte économique se dégrade de nouveau

Pour en savoir plus :

- "L'industrie rhônalpine, entre désindustrialisation et mutations industrielles", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 184, décembre 2012.
- "Important repli de l'emploi industriel dans la zone d'Oyonnax lors de la crise de 2009", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 163, février 2012.
- "Zones d'emploi : un nouveau découpage géographique pour mieux coller à la réalité", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 152, octobre 2011.
- "Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions", Insee Première n° 1295, mai 2010.
- "La crise modifie la carte du chômage en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 127, mai 2010.

Sources :

Insee, estimation d'emploi, taux de chômage localisés, Pôle emploi - Dares.

zones d'emploi d'Oyonnax (forte spécialisation dans la plasturgie) et de la Vallée de l'Arve (décolletage) contribuent chacune à l'amélioration observée entre 2010 et 2011. Dans ces deux territoires, le taux de chômage fluctue beaucoup. Après une hausse très marquée pendant la crise, celui-ci diminue très fortement (respectivement - 2,5 points et - 3,6 points entre le 4^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2011 pour atteindre 8,8 % dans les deux cas). Le chômage des ouvriers demeure malgré tout plus élevé qu'ailleurs.

Le Rhône, grâce au dynamisme conjugué de la métropole lyonnaise et du secteur tertiaire, parvient à retrouver un niveau d'emploi supérieur à celui d'avant-crise, constaté dès la fin de l'année 2010. En Isère, l'embellie est réelle, mais de moins grande ampleur. La zone de Bourgoin-Jallieu, en particulier, ne connaît pas de baisse significative du chômage ; le taux ne descend pas sous les 8,5 % alors qu'il ne s'élevait qu'à 6,3 % début 2008.

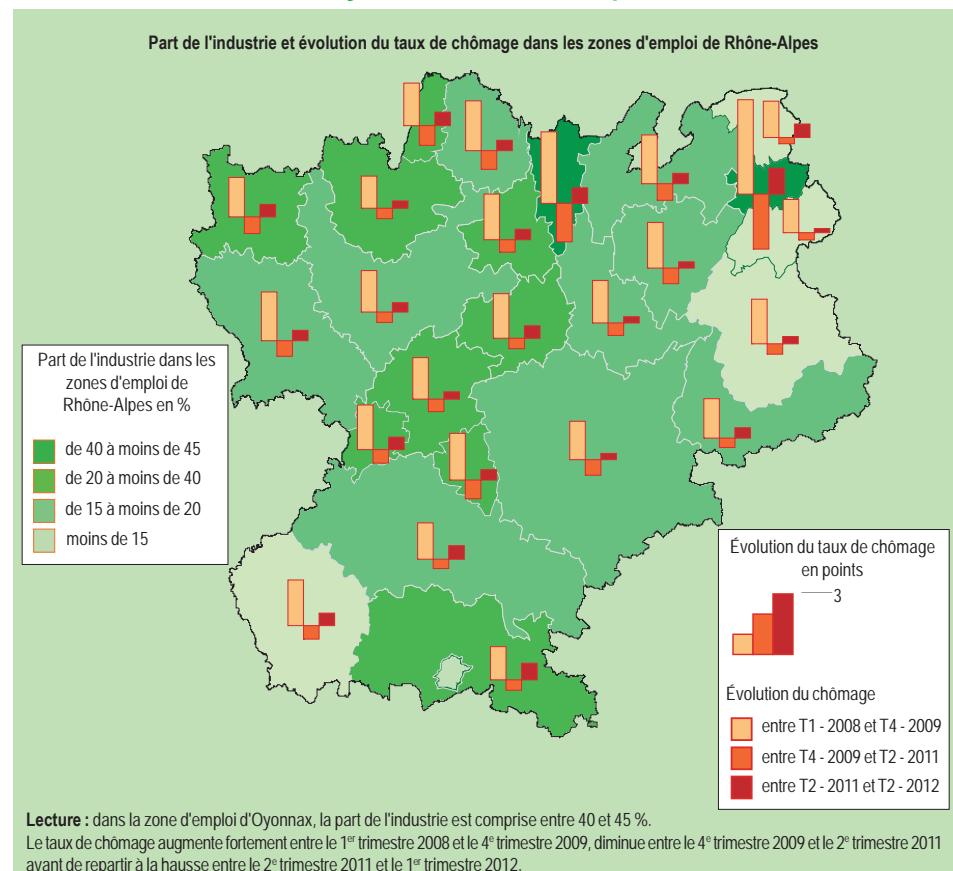
Les départements du sud de la région et la Savoie sont diversement concernés par la reprise. La Drôme est, avec le Rhône, le seul département rhônalpin gagnant plus d'emplois qu'il n'en avait perdu. Cela s'explique en partie par le profil de son industrie : les secteurs de la cokéfaction, du raffinage ainsi que la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de

produits à base de tabac, sont plus présents et se portent mieux en sortie de récession. Pour autant, le chômage drômois reste élevé (9,9 % au 2^e trimestre 2011) : le département étant attractif, les emplois créés peinent à compenser l'augmentation du nombre de chômeurs.

Le chômage ne diminue pas non plus significativement dans les autres territoires de la région. C'est le cas non seulement pour l'Ardèche et la Loire, qui connaissent de faibles créations d'emplois salariés marchands (+ 1,5 % entre le 3^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2011), mais aussi pour la Savoie où la reprise est plus marquée (+ 2,8 %).

Dès le 2^e trimestre 2011, avant même que le regain d'activité n'ait permis de retrouver les niveaux d'avant-crise, l'économie nationale rechute. La région Rhône-Alpes compte alors parmi les régions les moins affectées. Mais, avec un niveau d'emploi qui stagne, le chômage repart à la hausse. Comme pour les épisodes précédents (crise puis reprise), ce phénomène opère, à l'échelle des zones d'emploi, de manière tout à fait synchrone. Seule l'amplitude des évolutions varie. Dans cette troisième phase, la dégradation de l'économie est moins brutale qu'en 2008. Mais elle commence à s'inscrire dans la durée, ce qui pourrait accroître encore davantage les disparités entre territoires. ■

Chômage dans les zones d'emploi : des évolutions synchrones mais d'amplitude différente



Source : Insee, Clap 2010 - Estimation des taux de chômage

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, janvier 2013

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775